



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Enseignement de langues et cultures européennes (LCE)

AVIS PÉDAGOGIQUE

Rentrée 2024

L'article 5 de l'arrêté du 16 juin 2017 prévoit la possibilité d' "un enseignement de langues et cultures européennes, s'appuyant sur l'une des langues vivantes étudiées, dans la limite de deux heures hebdomadaires au cycle 4".

Dossier à retourner **au format numérique sans avis de l'inspecteur** à
dam.sections@ac-orleans-tours.fr au plus tard le **7/11/2023**

Si plusieurs langues sont concernées, merci de remplir **un dossier par langue**.
Cette demande n'est à soumettre que pour la première ouverture ou la fermeture dans la
langue concernée.

ÉTABLISSEMENT

Département

Commune

Nom du Collège

LANGUE CONCERNÉE (un dossier par langue) :

LA DEMANDE CONCERNE

L'**ouverture** d'une section LCE

Le cas échéant, renseigner les rubriques ci-dessous)

La **fermeture** d'une section LCE

Précisez les motifs :

RÉPARTITION ENVISAGÉE

Nombre d'élèves attendus

Nombre de divisions concernées

Horaire hebdomadaire par élève

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

Une enquête auprès des familles a-t-elle été réalisée ?

oui

non

LIEN AVEC LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

L'OUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT À L'INTERNATIONAL

Le collège dispose-t-il d'un établissement partenaire dans le pays de la langue concernée ?

oui non

Si oui, un échange régulier est-il organisé avec cet établissement ?

oui non

Y a-t-il dans le collège d'autres mobilités collectives et/ou individuelles d'élèves vers le pays de la langue concernée ?

oui non

Si oui, précisez :

Y a-t-il dans le collège des mobilités professionnelles du personnel enseignant vers le pays de la langue concernée ?

oui non

Si oui, précisez :

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Langues vivantes étrangères enseignées dans l'établissement :

Allemand Anglais Arabe Chinois Espagnol Italien Portugais Russe Turc

Le Collège propose une section bilangue (LV2 en 6^{ème})

oui non

Si oui, dans quelle(s) langue(s) ?

Un enseignement d'une DNL est-il dispensé dans l'établissement ?

oui non

Si oui, précisez dans quelle(s) langue(s) et quelle(s) discipline(s) :

Quelles sont les conséquences de l'introduction d'un enseignement de LCE en terme de ressources enseignantes ? *Services partagés, statuts (certifiés, agrégés, non-titulaires...)*

PROJET PÉDAGOGIQUE ENVISAGÉ PAR LES ENSEIGNANTS

Pour rappel :

Le guide académique est disponible à l'adresse suivante : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/contenus_et_pratiques_denseignement/cycles_3_et_4/lce/

Pour trouver un établissement partenaire, consultez la page : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/interlangues/mobilites/partenariats_entre_etablissements/petites_annonces/

BESOINS DE FORMATION

Indiquez ici les éventuels besoins de formation identifiés

AVIS IA-IPR

Nom :

Signature :

Date :

Avis :

Commentaire éventuel :